RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 00296
Numéro SIREN : 314 887 126
Nom ou dénomination : SOVITRAT 01

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2022 sous le numéro de dépôt A2022/000600

SOVITRAT 01

Société anonyme au capital de 1 100 000 €
Siège social : 4 rue Duguesclin – 69006 LYON
314 887 126 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 8 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT arrive à expiration ce jour,

DECIDE de ne pas renouveler ce mandat.

DECIDE de nommer en remplacement aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jean-François BOURRIN demeurant professionnellement à LYON (69002), Grand Hôtel Dieu – 3 Cour du Midi pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026,

DECIDE de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, Madame Carine MONTJOUVENT demeurant professionnellement à LYON (69003) 73 cours Albert Thomas pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean-François BOURRIN et Madame Carine MONTJOUVENT ont déclaré accepter les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et suppléant qui viennent de leur être conférées et n'être frappés d'aucune interdiction ni d'aucune incompatibilité quant à leur exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT, CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT
Patrice ARTIGUE